

Paris, le 11 mars 2009

## **48% des dirigeants de PME restreignent leurs investissements**

### **Selon le premier baromètre de KPMG et de la CGPME sur le financement et l'accès au crédit des PME**

A la demande de KPMG et de la CGPME, l'IFOP a interrogé du 16 au 20 février 2009 plus de 400 dirigeants d'entreprises françaises de 10 à 500 salariés sur leur financement et leur accès au crédit.

### ***Des besoins en financement qui restent forts pour des entreprises de plus en plus inquiètes face à la crise et au durcissement du crédit***

87% des patrons de PME se disent inquiets pour l'économie française. **Ils redoutent à 80% un durcissement important de l'accès au crédit** pour les entreprises en France et à 35% un durcissement **très important**. Pour mémoire, lors de précédents sondages, 19% des PME en mars 2008 et 25% en septembre 2008 partageaient cette dernière appréhension.<sup>1</sup>

D'autant plus que leurs besoins en financement demeurent importants. **63% des PME ont besoin d'au moins un financement**, que ce soit à 34% pour garantir au quotidien leur trésorerie d'exploitation ou à 36% pour des investissements.

### ***Mais 48% des dirigeants de PME restreignent leurs investissements et réduisent d'eux-mêmes leurs demandes de crédits...***

Près de la moitié des sondés avouent restreindre les demandes de crédits auprès de leur(s) banque(s) pour leur entreprise.

Ils modifient leur comportement vis-à-vis de leurs interlocuteurs financiers : ainsi 59% envisagent de demander plus d'informations à leur banquier, 49% vont réexaminer leurs placements, leur trésorerie ou leurs lignes de crédits.

### ***...alors qu'un tiers des PME sont déjà confrontées à ce durcissement***

**Un dirigeant sur trois affirme avoir subi un impact négatif important sur ses propres conditions d'accès au crédit**. Ce durcissement est particulièrement fort dans le BTP (36%) et en Ile-de-France (39%). Les plus grandes PME de 100 à 500 salariés (26%) sont les moins touchées.

**Ils sont encore plus nombreux, 59%, à avoir rencontré au moins une difficulté concernant l'obtention d'un financement** (Les secteurs des services et du BTP sont davantage touchés avec 64%).

---

<sup>1</sup> Sondages réalisés par l'IFOP pour KPMG en septembre et mars 2008 auprès de 403 dirigeants de PME de 20 à 250 salariés.

Les difficultés évoquées par les PME portent principalement sur les points suivants :

- Pour 40%, des financements à taux ou frais élevés ou des enveloppes plus faibles que souhaitées.
- Pour 34%, des demandes de garanties (cautions) ou de cofinancements.
- Pour 26%, des demandes de garanties supplémentaires.
- Pour 23%, des délais d'acceptation beaucoup plus longs.
- Pour 18%, une réduction de leurs crédits et facilités de trésorerie.

### ***Le recours au médiateur : une éventualité pour 48% des PME si elles se trouvaient en difficulté***

48% des dirigeants déclarent qu'en cas de difficultés avec leur banquier, ils n'hésiteraient pas à avoir recours au médiateur du crédit. De surcroît, 49% des PME se déclarent prêtes à examiner les conditions d'autres banques et 28% à changer de banque principale ou à travailler avec plus d'établissements financiers.

#### **Méthodologie**

- Echantillon de 403 dirigeants d'entreprises, représentatifs des entreprises françaises de 10 à 500 salariés.
- La représentativité de l'échantillon a été assurée par un échantillonnage raisonné sur les quotas (taille salariale, secteur d'activité, région) et un redressement selon les données INSEE.
- Interviews téléphoniques du 16 au 20 février 2009.

#### **KPMG en France**

Premier cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil\*, KPMG est membre de KPMG International, réseau de cabinets nationaux indépendants, présent dans 144 pays. Ses activités s'exercent au sein de deux départements :

- **KPMG Audit**, accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'Audit et d'Advisory.
- **KPMG Entreprises**, dédié à l'audit, l'expertise comptable et le conseil auprès des PME, du secteur public et du secteur non marchand.

\*Source : La Profession Comptable 2008

#### **CGPME**

##### **1 650 000 entreprises représentées - 550 000 entreprises adhérentes**

Par ses **123 Unions territoriales interprofessionnelles** présentes dans toute la France, la CGPME permet l'accès à l'information. Dans le cadre de la défense des intérêts collectifs de ses adhérents, elle leur dispense assistance et conseil. Elle est également un lieu de rencontres, d'échanges d'expériences, de partage de savoir-faire pour les chefs d'entreprise.

**Forte de ses 220 fédérations professionnelles**, la CGPME est à l'origine de nombreux services qui simplifient la vie des entrepreneurs.

#### **Contacts :**

##### **KPMG**

Ingrid Pinchot – Tel : 01 55 68 92 89

Email : [ipinchot@kpmg.com](mailto:ipinchot@kpmg.com)

##### **CGPME**

Soraya Djidel : 01 47 62 73 79

Email : [communication@cgpme.fr](mailto:communication@cgpme.fr)